

La question est de savoir si le gouvernement agira ainsi. Il reste à savoir quel genre de stabilité il recherche avec ce projet de loi, et à qui il s'adressera. L'une des choses qui m'inquiète, et je sais que cela inquiète aussi beaucoup de mes collègues et bien des Canadiens, c'est que ces principes ne sont pas complets. Il manque essentiellement un principe qui obligerait le gouvernement à maintenir la viabilité des fermes familiales. Si nous voulons maintenir dans ce pays des collectivités agricoles viables là où l'agriculture est la base de l'économie, nous devons maintenir les fermes familiales.

Ce projet de loi n'aborde pas cette question. D'après moi, c'est une grave lacune et un gros problème. Ce projet est conciliable avec un bon programme social-démocrate. L'avenir des fermes familiales est très important pour nous, néo-démocrates, ainsi que l'avenir des collectivités rurales, dans la mise en place d'un tel programme. Mais on pourrait aussi mettre en place un programme qui ne reconnaisse pas et qui ne touche pas le problème de l'avenir des fermes familiales. Je dis cela parce que le gouvernement a montré une propension à démanteler les fermes familiales et, en fait, à démanteler le Canada rural. Nous en avons eu un certain nombre d'exemples au cours des dernières années. Pour n'en nommer que quelques-uns, rappelons que le système des paiements anticipés a été modifié d'une façon qui ne tient pas compte des particularités des exploitations familiales moyennes. On n'en a pas fait un principe de base quand on a décidé de modifier le système de paiements anticipés. La Commission canadienne du blé a été tronquée, et sa compétence sur l'avoine lui a certainement été retirée sans aucune consultation préalable. Le fait est que beaucoup de producteurs veulent qu'elle s'occupe du canola, mais le gouvernement a refusé, et il continue de refuser, d'autoriser les agriculteurs participants à avoir voix au chapitre lorsqu'il s'agit de décider ce que fera leur propre commission.

Je me méfie quand je vois un projet de loi qui établit d'une part certains principes très valables mais qui, d'autre part, compte tenu des antécédents de ce gouvernement, me fait douter de sa volonté réelle de respecter ces principes. Pourquoi le gouvernement ne permet-il pas aux producteurs de décider eux-mêmes de l'avenir de la Commission canadienne du blé?

L'Accord de libre-échange a aussi fait des ravages dans la Commission canadienne du blé et dans le commerce du grain au pays. Nous nous attendons à ce que le grain américain soit autorisé à franchir librement la frontière dès ce printemps. Cela créera de nouveaux problèmes et fera baisser les prix. La Commission canadienne du blé a déjà dit qu'elle ferait en sorte que ses produits soient très compétitifs par rapport au grain américain, ce qui signifie

Initiatives ministérielles

simplement que l'agriculteur canadien fera moins d'argent avec son grain.

Les paiements à double prix pour le blé ont disparu. On n'a pas songé aux familles rurales dans la rationalisation future du système de transport dans ce pays. Lorsqu'on entreprend ce genre d'activité sans tenir compte de principes fondamentaux comme ceux-là, qui sait quel genre de programmes seront créés en vertu du projet de loi en question?

À mon avis, on améliorerait énormément le projet de loi et les Canadiens retrouveraient leur confiance dans le gouvernement si celui-ci s'engageait à élaborer des programmes dont l'objectif serait d'assurer la viabilité des communautés rurales. Cela s'applique non seulement à ce texte de loi, mais aussi à d'autres mesures qui visent les communautés rurales vivant de la forêt, de la pêche et ainsi de suite.

Nous n'avons aucun détail sur les programmes actuels, mais cela nous préoccupe. En effet, toutes sortes de bruits qui courent au sujet du régime universel et du Compte de stabilisation du revenu net. Le gouvernement de la Saskatchewan n'hésite même pas à parcourir la province et à l'annoncer comme un de ses propres programmes. Le régime universel soulève bien des préoccupations du fait qu'il ne tient pas compte des coûts de production, qu'aucune limite maximale n'est prévue dans la mesure législative mais qu'on en a imposé une sur le programme au sujet de laquelle nous n'avons aucun renseignement. Nous ne savons pas exactement ce qui ressortira à l'annonce du programme. Mais, d'après les commentaires que nous entendons, cela ne présage rien de bon pour la survie des communautés rurales.

Il faut apporter des changements fondamentaux aux principes énoncés dans le projet de loi.

Le projet de loi traite de revenus, mais il ne faut pas oublier une autre question qui va de pair avec les revenus, soit le financement agricole, dont le gouvernement n'a pas encore parlé. Les communautés agricoles et les agriculteurs essaient depuis toujours de survivre et ils ont de la peine à y arriver, d'abord, parce que leurs revenus ne sont pas stables et puis parce que l'aspect du financement de leur exploitation les a beaucoup touchés, tout comme l'augmentation des coûts des intrants.

Il est tout aussi important d'avoir un bon programme de financement qu'un programme de revenu stable, quoiqu'il reste encore à voir s'il y en aura un. Nous en avons constaté, maintes et maintes fois, la nécessité en Saskatchewan et partout ailleurs au pays où les saisies et les abandons se multiplient parce que les agriculteurs traversent une période fort difficile. J'ai trouvé très décevant que le ministre n'ait pas imposé de moratoire sur les